
RÉSOLUTION 2012-CA566-13.01-R6045

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2011-2012 à madame Liette Pothier, actuellement chargée de projet informatique et technologique à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières lors de la 566^e réunion (ordinaire) tenue le 16 avril 2012.

CONSIDÉRANT l'article 42 de la Loi sur l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières et particulièrement, l'article 1 *Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières* de ladite Politique (résolution 2009-CA536-07-R5552, 20 avril 2009);

CONSIDÉRANT que cette distinction de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières est attribuée à un membre du personnel, actif ou retraité, dont la carrière et les réalisations marquent de façon significative le développement de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la proposition d'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2011-2012 à madame Liette Pothier, actuellement chargée de projet informatique et technologique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, présentée par monsieur Jean Paquette, coordonnateur au Service de soutien pédagogique et technologique;

CONSIDÉRANT l'étude de cette candidature par le comité des distinctions honorifiques;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières (résolution 2012-CDH61-06-R4, 12 avril 2012);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2011-2012 à madame Liette Pothier, actuellement chargée de projet informatique et technologique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour :

- son apport distinctif au développement de l'Université et à la vie de la communauté universitaire par sa contribution exceptionnelle dans la création et l'implantation de systèmes informatiques et de logiciels utilisés par l'ensemble de la communauté universitaire;
- le caractère remarquable de ses réalisations à titre de chargée de projet informatique et technologique dont, entre autres, le développement du portail étudiant et de l'Intranet de l'UQTR;
- sa participation au rayonnement, à l'échelle régionale et nationale de l'Université par son implication dans l'élaboration et l'implantation du système de diffusion des résultats d'évaluation dans les cours (SYDRE), désormais utilisé dans plusieurs établissements collégiaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André Gabias
Secrétaire général